

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2017/...

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 octobre 2017

DCM N° 17-10-26-10

Objet : Metz, carrefour des arts de la rue dans le Grand Est - Acte 2.

Rapporteur: M. LEKADIR

La Ville de Metz attache une grande importance à l'art dans l'espace public, en particulier aux arts de la rue et s'engage à plusieurs titres pour se positionner comme un carrefour incontournable de ce secteur dans la Région Grand Est.

A l'image de la première saison culturelle estivale "Constellations de Metz" proposée cet été, les places, les rues, les parcs, les façades et les quartiers de Metz sont fortement investis par de multiples actions artistiques et culturelles, en particulier des programmations de compagnies d'arts de la rue de dimension nationale et internationale. Elle apporte également son soutien à des associations et festivals pour la création et la diffusion de spectacles dans l'espace public (compagnie Déracinemoa, festival Hop Hop Hop, Bouche à Oreille, Flânerie à Borny, festival Passages).

En cohérence avec ces logiques et en complémentarité avec ces soutiens, la Ville a accompagné la création et la résidence de deux compagnies en 2016.

Il est proposé de renouveler ce dispositif en accompagnant deux créations par une résidence en 2017 et une diffusion en 2018. Il s'agit de la compagnie des O avec l'artiste Nicolas Turon et du collectif Carabosse.

1/ "Le Roman de la Rue" - Compagnie des O :

Comédien, metteur en scène, auteur, directeur de salles et de festivals depuis 15 ans, Nicolas Turon a formé entre 2012 et 2015 un groupe artistique questionnant l'espace commun en impliquant le passant dans la performance artistique. De cette expérience, il a retiré de nombreux textes consignés dans des carnets qui constituent la trame d'un projet au long cours intitulé "Le Roman de la Rue".

A mi-chemin entre spectacle vivant, laboratoire d'écriture, performance et représentation, cette œuvre se nourrit des tensions entre réel et fiction, s'inspire de diverses rencontres avec les habitants et interroge les thèmes de la ville, de l'environnement urbain, de la rue et de l'acte d'habiter un quartier, une école, une bibliothèque...

Le soutien de la Ville de Metz permet de construire des actions de résidence, de médiation et de rencontres nourrissant la création "Le Roman de la Rue" en générant des partenariats avec le Centre Pompidou-Metz, la librairie Au Carré des Bulles, les Bibliothèques-Médiathèques de Metz et des écoles messines (participation au dispositif des résidences d'artistes en milieu scolaire 2017/2018).

Une cabane est également en construction pour servir de décor à la performance artistique. Celle-ci pourrait être présentée en juillet prochain dans la cadre de "Constellations de Metz" – saison 2.

2/ "Par les temps qui courent..." – Compagnie Carabosse :

Carabosse est un collectif d'artistes concepteurs, scénographes, comédiens et plasticiens qui œuvre dans les arts de la rue depuis plus de 15 ans en jouant avec le feu, le son, l'air et la ferraille.

Déjà accueillie à TCRM-BLIDA en résidence, la compagnie est invitée àachever la création d'un carnet de voyages artistique (projet intitulé "Par les temps qui courent..."). Au cours de la saison 2018, des installations vivantes des pages de ce carnet de voyages pourront être implantées dans l'espace public messin comme autant d'escales, vécues ou imaginées.

Avec ces différents engagements, la Ville de Metz poursuit sa volonté d'améliorer la coordination de ses actions, de travailler avec les différents acteurs culturels et institutionnels, et de participer à la structuration régionale pouvant aboutir à la création d'un Centre National des Arts de la Rue (CNAR) sur le nouveau territoire régional.

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir les compagnies des O et Carabosse par une aide d'un montant total de 20 000 euros afin de contribuer à leur accueil en résidence de création à Metz en 2017 et à la diffusion de leurs projets dans l'espace public messin.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDÉRANT que Metz est depuis quelques années une terre d'accueil et d'inspiration pour l'art dans l'espace public et les projets d'arts de la rue en particulier,

CONSIDÉRANT l'intérêt public local que revêtent les projets « Le Roman de la Rue » de la compagnie des O et "Par les temps qui courent..." de la compagnie Carabosse en termes d'ouverture et d'échange culturels et d'élargissement des publics aux arts de la rue,

CONSIDÉRANT que la Ville de Metz ambitionne de se positionner comme un carrefour incontournable de ce secteur dans la Région Grand Est,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE :

D'ATTRIBUER des subventions pour un montant total de 20 000 euros aux compagnies suivantes afin de contribuer à leur résidence de création en 2017 et à une diffusion dans l'espace public messin en 2018 :

- Compagnie Carabosse (Résidence de création et diffusion du projet "Par les temps qui courent..." : subvention de fonctionnement) 10 000 €
- Compagnie des O (Construction d'une cabane dans le cadre de la résidence de création et diffusion du projet "Le Roman de la rue" : subvention d'investissement) 10 000 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire avec les associations bénéficiaires, notamment les éventuelles conventions d'objectifs et de moyens et lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

DE SOLICITER les subventions ou contributions auxquelles la Ville peut prétendre.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Action Culturelle
Commissions : Commission des Affaires Culturelles
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 35 Absents : 20 Dont excusés : 12

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ